

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7354206701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7354206701>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 janvier 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

MBC LA SEG
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 avenue de Nantes
49280 LA SEGUINIÈRE
879 472 421 RCS ANGERS

Par décision du 12 janvier 2024, la société MBC IMMO, SARL au capital de 15 000 euros, dont le siège social est 3 route de Beaupréau 49410 SAINT FLORENT LE VIEIL, immatriculée au RCS sous le numéro 805 195 187 RCS ANGERS a, en sa qualité d'associée unique de la société MBC LA SEG, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société MBC LA SEG au profit de la société MBC IMMO, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'ANGERS BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02

Pour avis
La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

